



ASSOCIATION TABASSAM ET LE CENTRE SOCIAL DE LA CAF DE L'HÉRAULT

Suite à diverses informations erronées, la Direction de la Caf de l'Hérault tient à préciser :

- Que l'association **n'est pas domiciliée au Centre social**,
- Qu'elle **ne reçoit pas de financement de la Caf de l'Hérault**,
- Qu'elle est une des associations qui **assure du soutien scolaire au sein du centre social**,
- Que Tabassam n'a plus d'activité depuis mars 2020 au sein du Centre social (crise sanitaire).

Comme toutes les associations ayant accès au centre, elle a signé une convention de mise à disposition de locaux et a donc souscrit aux principes de la Charte de la Laïcité de la branche Famille pour les actions qui se déroulent au sein du centre, puisque le document qu'elle a signé stipule que « l'association Tabassam s'engage à respecter les principes de la laïcité et de neutralité politique, confessionnelle et philosophique ». (extrait de la convention de mise à disposition des locaux).

Contact presse :

Céline Suau, Responsable cabinet
Mobile : 06 32 54 41 90
celine.suau@cafherault.cnafmail.fr

Aude Herbonniere,
Chargée de communication
Mobile : 06 09 23 28 06
aude.herbonniere@cafherault.cnafmail.fr